

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20262707-09 Du 27 juillet 2026 PONTEMPEYRAT DEMANDE ACQUISITION PORTION CHEMIN RURAL
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	22.07.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.07.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	2		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (12)

Absents avec pouvoir : PITAVY A - MEY L (2)

Absents sans pouvoir : CHABRIER C (1)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

PONTEMPEYRAT DEMANDE ACQUISITION PORTION CHEMIN RURAL

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de Mme Flavie BREURE d'acquérir une portion de chemin rural jouxtant son tènement immobilier, section D n° 2106.

Cette portion de chemin est enherbée et n'est plus empruntée que par les riverains. La portion que Mme BREURE envisage d'acquérir permet de conserver le passage des véhicules.

En revanche cette portion comprend le passage d'une canalisation eau potable en tréfonds.

Monsieur la Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

Considérant les problématiques de passage de canalisation et de droits des riverains

